



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE-DEUXIÈME (32^E) SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DES MINES, TENUE
LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018, À 8 H, AUX BUREAUX DU MÉES, À QUÉBEC**

Sont présents :

Mesdames Renée-Claude Baillargeon (MTESS)
Esther Blais (MÉES)
Johanne Fournier, vice-présidente du conseil
Renée Garon (MERN) (par voie téléphonique)
Kathy Gauthier
Johanne Jean
Josée Méthot

Messieurs Guy Belleau, président
Sylvain Blais
Denis Daigle (par voie téléphonique)
Jean-Sébastien Drapeau (MÉES)
Michel Laplace (par voie téléphonique)
Robert Marquis, président-directeur général
André Miousse
Alain Ouellet
Régis Simard

Assistent :

Mesdames Karine Lacroix, à titre de conseillère en
communication
Lyne Bisson, à titre de secrétaire générale

1.0 MOT DE BIENVENUE

M. Guy Belleau, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres présents sur place et aux membres qui participent par voie téléphonique. Il profite de cette première rencontre à titre de président du conseil pour se présenter et procéder à un tour de table afin que chaque administrateur énonce ses fonctions professionnelles et exprime ses intérêts envers l'Institut.

M. Robert Marquis, président-directeur général, adresse également quelques mots de bienvenue. Il souligne notamment la participation de tous les membres du conseil.

2.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTAT DU QUORUM ET RAPPEL DU CODE D'ÉTHIQUE

M. Belleau constate le quorum des membres et déclare la séance ouverte. Il est 8 h 40. Il rappelle les articles 14 et 15 du Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

Aucun membre ne déclare un potentiel conflit d'intérêts.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Belleau fait la lecture du projet d'ordre du jour et invite les membres à y ajouter des points, s'il y a lieu.

Le point 10.1 a été ajouté à la demande de M. Régis Simard : Maillage avec les organismes régionaux.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Régis Simard;

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Ouverture de la séance, constat du quorum et rappel du code d'éthique;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 24 mai 2018;
- 5.0 Départs au sein du conseil;
- 6.0 Révision de la composition des comités;



No de résolution
ou annotation

- 7.0 Gestion interne :
 - 7.1 Gestion financière : état des résultats au 31 août 2018;
 - 7.2 Rapport du comité des ressources humaines;
 - 7.3 Loi sur le cannabis – responsabilités d'employeur;
 - 7.4 Mise à jour des politiques et règlements;
- 8.0 Suivi sur les projets en cours;
- 9.0 Mot des représentants des ministères;
- 10.0 Autres sujets :
 - 10.1 Maillage avec les organismes régionaux;
- 11.0 Prochaine séance du conseil;
- 12.0 Levée ou ajournement de l'assemblée.

ADOPTÉE

4.0 LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 24 MAI 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu une semaine à l'avance le projet de procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 mai, M. Belleau est dispensé de la lecture et procède sommairement à la validation de son contenu.

M. Belleau invite M. Marquis à apporter les suivis au procès-verbal dont les points ne sont pas déjà inscrits à l'ordre du jour.

Suivis

- M. Robert Marquis mentionne que la lettre de remerciement à Mme Rachel Huot sera envoyée prochainement à son adresse personnelle fournie ce matin par Mme Renée-Claude Baillargeon.
- Le plan stratégique et le tableau synoptique sont maintenant disponibles sur le site Web. Le tableau synoptique a été reproduit en grand format et est affiché dans les bureaux de l'Institut.
- L'évaluation des sommes requises pour supporter les activités de l'Institut pendant trois mois n'a pas été fait car la deuxième tranche de son allocation annuelle de fonctionnement a été reçue récemment ce qui respecte l'échéancier prévu. De plus, aucune indication ne suggère que la convention financière entre le MÉES et l'INMQ pourrait être modifiée prochainement.
- Les modifications demandées au rapport sur les transformations numériques ont été faites avant le lancement de cette publication qui a eu lieu tel que prévu le 19 juin 2018.
- La conférence du 15 juin sur les simulateurs miniers dans le cadre du colloque annuel des formateurs miniers a été diffusée en direct par webinaire comme prévu.
- La diffusion internationale du rapport « Portrait de l'École d'été en géologie de terrain » est imminente. Par ailleurs, un article faisant référence à cette publication paraîtra en octobre 2018 dans le numéro spécial Québec de la revue française Géologues.

INM-18-19-317

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Sylvain Blais

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue le 24 mai 2018 avec les quelques modifications demandées.

ADOPTÉE

5.0 DÉPARTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Belleau et Marquis dressent un bilan des mouvements récents et à venir qui touchent les membres du conseil d'administration, soit :



No de résolution
ou annotation

Nominations récentes :

M. Guy Belleau a été nommé par décret gouvernemental le 15 août 2018 pour occuper la fonction de président.

M. André Miousse a été nommé le même jour pour représenter les salariés du secteur minier.

Représentant de la sous-ministre du MTESS : Mme Renée-Claude Baillargeon

Mme Baillargeon a été nommée le 25 mai 2018 par la sous-ministre du ministère, du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Line Bérubé, pour prendre la relève de Mme Rachel Huot, désormais à la retraite.

Postes à pourvoir :

Représentant de la Commission scolaire Crie : poste vacant depuis juin 2017.

À Chisasibi, le 17 septembre dernier, M. Marquis a relancé personnellement la nouvelle présidente de cette commission scolaire, Mme Sarah Pash, pour l'informer que l'Institut est toujours en attente d'une résolution du conseil de la commission scolaire Crie.

M. Daigle se joint à l'assemblée, il est 9 h 06.

Représentant de la Commission scolaire Kativik Illisarniliriniq.

M. Denis Daigle a annoncé qu'il sera en prêt de service pour trois (3) ans, à compter de la fin septembre 2018, au Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Kativik Illisarniliriniq, et, de ce fait, qu'il devra démissionner du conseil de l'Institut. La résolution du conseil de la commission scolaire Kativik Illisarniliriniq recommandant un nouveau représentant sera transmise à l'Institut dès que le poste de M. Daigle sera pourvu par intérim.

Deux (2) sièges de représentants du secteur de l'enseignement secondaire en formation professionnelle, concernés par le secteur minier.

M. Lucien Maltais a démissionné le 21 juin 2018, car il est maintenant directeur général de la Commission scolaire des Chênes, à Drummondville.

Mme Johanne Fournier a annoncé sa retraite et sa démission du conseil pour le 31 décembre 2018.

Afin de combler ces deux sièges, l'Institut doit procéder à une nouvelle consultation auprès de la FCSQ dans les prochains mois.

Président-directeur général

M. Robert Marquis a annoncé qu'il prendra sa retraite le 21 décembre 2018. Le processus de nomination d'un remplaçant ou d'une remplaçante dans ses fonctions de PDG sera enclenché immédiatement après la période électorale en cours.

Représentant du sous-ministre du MERN : Mme Renée Garon

Mme Garon informe le conseil qu'elle est maintenant affectée à de nouvelles fonctions au MERN et que c'est sa dernière participation aux séances du conseil d'administration de l'Institut. M. Marquis se chargera de communiquer avec la sous-ministre pour solliciter la nomination d'un nouveau représentant pour prendre la relève de Mme Garon.

Pour résumer, cinq (5) sièges, incluant celui de PDG, seront à combler d'ici le 31 décembre 2018.

6.0 RÉVISION DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

M. Belleau mentionne que les mouvements au sein du conseil d'administration nécessitent de revoir la composition des différents comités. M. Marquis ajoute que le nombre minimal de membres pour chaque comité pour réaliser les activités prévues tout au long de l'année 2018-2019 est d'au moins cinq (5).



No de résolution
ou annotation

INM-18-19-318

M. Belleau et M. Marquis sont nommés d'office à tous les comités. Le président du CA doit toutefois présider le comité de régie interne.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Josée Méthot;

DE FUSIONNER les comités du plan stratégique et celui d'analyse de projets;

D'ADOPTER la nouvelle composition des membres des différents comités du conseil d'administration, soit :

Comité des ressources humaines :

Alain Ouellet, président du comité
Guy Belleau
Johanne Fournier
Kathy Gauthier
Robert Marquis
Régis Simard

Comité d'audit :

Michel Laplace, président du comité
Guy Belleau
Johanne Fournier
Johanne Jean
Josée Méthot
Robert Marquis

Comité d'analyse de projets / plan stratégique :

Josée Méthot, présidente du comité
Renée-Claude Baillargeon
Guy Belleau
Sylvain Blais
Kathy Gauthier
Robert Marquis
Régis Simard

Comité de communication :

Régis Simard, président du comité
Robert Marquis
Guy Belleau
Sylvain Blais
André Miousse
Karine Lacroix

Comité de régie interne :

Guy Belleau, président du comité
Robert Marquis
Johanne Fournier
Josée Méthot
Sylvain Blais

ADOPTÉE

7.0 GESTION INTERNE

7.1 Gestion financière : état des résultats au 31 août 2018

M. Marquis présente l'état des résultats au 31 août 2018 qui donne une vue d'ensemble de la santé financière de l'Institut. Il précise que les dépenses respectent jusqu'ici le cadre budgétaire 2018-2019 adopté par le conseil le 24 mai dernier.

Les membres prennent acte de ce rapport et obtiennent des réponses à leurs questions qui concernent essentiellement les prévisions de dépenses associées à la réalisation de projets. Ils discutent également sur l'éventuelle participation de l'Institut à un ou des événements internationaux qui se dérouleraient à l'extérieur du Québec. Les membres sont unanimes pour dire qu'une telle participation devra



No de résolution
ou annotation

d'abord présenter une plus-value qui cadre dans le mandat et le plan stratégique de l'Institut, si un tel projet tend à se réaliser.

7.2 Rapport du comité des ressources humaines

Le 24 mai dernier, le conseil d'administration avait confié la tâche au comité des RH de mettre à jour les titres d'emploi du personnel en place.

L'ensemble des éléments entourant la description et les titres des emplois pourvus actuellement ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse par le comité des ressources humaines. Le président de ce comité ayant été absent de la rencontre du 29 août, c'est M. Marquis qui présente les recommandations de ce comité.

INM-18-19-319

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Johanne Jean;

D'APPROUVER les recommandations du comité des ressources humaines qui se décrivent comme suit :

1. **MODIFIER** le titre du poste d'adjointe administrative poste-cadre qu'occupe Mme Lyne Bisson, afin qu'il reflète davantage les responsabilités d'ordre juridique qu'elle assume au sein de l'organisation. Le titre retenu est celui de « Secrétaire générale ». Ce changement n'affectera pas le traitement salarial actuel de Mme Bisson;
2. **D'ATTENDRE** la conclusion de l'expérience en cours avec l'embauche par contrat d'une technicienne en communication pour une période de 6 mois, à raison de 3 jours par semaine, avant de pourvoir le poste rendu vacant par le départ d'une chargée de projet en juin 2018;
3. **DE MANDATER** le comité des ressources humaines pour élaborer les profils de poste qui font partie de l'effectif de 2018-2019.

ADOPTÉE

7.3 Loi sur le cannabis – responsabilités d'employeur

M. Marquis informe les membres du conseil que Mme Bisson a suivi cette semaine une formation de deux jours portant sur la Loi sur le cannabis et ses impacts potentiels sur les milieux de travail. Cette formation mettait en lumière le droit de gérance des employeurs afin d'implanter une politique interne pour encadrer l'application de cette nouvelle loi qui entrera en vigueur le 17 octobre prochain.

Mme Bisson présente rapidement les lignes directrices qui découlent de cette nouvelle loi et les impacts potentiels sur le milieu de travail de l'Institut. Elle recommande d'analyser la pertinence en tant qu'employeur de mettre en place une politique interne pour encadrer l'application de cette loi à l'Institut.

INM-18-19-320

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Josée Méthot

DE MANDATER le comité des ressources humaines pour mettre en place un projet de politique interne qui encadrera l'application de la nouvelle Loi sur le cannabis à l'Institut.

ADOPTÉE

7.4 Mise à jour des politiques et règlements

M. Marquis informe les membres qu'une révision de l'ensemble des politiques et des règlements a été réalisée à sa demande par Mme Bisson. Il ressort de ce travail que plusieurs politiques et règlements ont besoin d'une mise à jour. Il recommande que la révision soit confiée aux comités concernés par les différents thèmes abordés.

INM-18-19-321

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Sylvain Blais;



No de résolution
ou annotation

DE MANDATER les comités suivants pour la révision des politiques et les règlements qui relèvent de leurs compétences d'ici mai 2019 :

Comité responsable	Règlements et politiques
Comité de régie interne	Règles de régie interne qui encadrent le fonctionnement du conseil d'administration
	Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration
Comité d'audit	Signature des effets bancaires
	Processus de sollicitation et d'adjudication des contrats
Comité des ressources humaines	Conditions de travail du personnel d'encadrement
	Politique interne sur l'application de la nouvelle Loi sur le cannabis

ADOPTÉE

8.0 SUIVI DES PROJETS EN COURS

Le suivi des projets en cours est fait par M. Marquis en référence au plan stratégique 2018-2023

Enjeu 1 : La connaissance des tendances en formation ayant un impact sur le développement des compétences de l'avenir

- O-1 : Cet objectif est atteint à 50 %. La première publication est en cours de rédaction par Mme Karine Lacroix.
- O-2 : Cet objectif est atteint. Un rapport d'analyse portant sur les compétences a été publié en juin 2018.
- O-3 : Cet objectif sera dépassé. Mme Lacroix présente les activités de promotion prévues au plan de communication annuel de l'Institut.
L'activité des 17 et 18 septembre dernier, à Chisasibi, était particulièrement significative, puisqu'il s'agissait d'établir les bases d'une nouvelle offre de formation postsecondaire soutenue par les établissements de l'A.-T.

Enjeu 2 : L'actualisation de l'offre de formation

- O-4 : Cet objectif sera atteint à 50 % en novembre prochain avec la livraison de la phase 1 du projet avec le CÉFRIO. La réalisation de la phase 2 prévue initialement a été mis en suspend en raison du départ de la chargée de projet en juin 2018.
- O-5 : Cet objectif sera largement dépassé, car trois (3) projets sont en cours de réalisation avec un échéancier en 2018.
- O-6 : Cet objectif sera atteint. Le sujet de l'avis annuel au ministre fait l'objet de discussions. Les membres apportent quelques éléments qui pourraient bonifier la réflexion en cours. Il est suggéré d'utiliser le contexte actuel de la transformation numérique pour insister auprès du nouveau ministre de l'Éducation sur l'importance de déployer des simulateurs de haute définition dans le réseau de la formation professionnelle et technique.

Enjeu 3 : L'attraction de la main-d'œuvre dans le secteur minier

- O-7 : Cet objectif sera atteint. Les activités de promotion prévues au plan de communication sont en cours. Mme Lacroix confirme sa réalisation.
- O-8 : Cet objectif est atteint. Un projet portant sur la RAC en milieu de travail sera démarré en collaboration avec un établissement universitaire déjà ciblé et une entreprise minière.
- O-9 : Cet objectif est atteint et il sera dépassé. Une (1) entente est déjà réalisée pour la diffusion internationale du rapport « Portrait de l'École d'été en géologie de terrain » et un article sur la formation minière au Québec est également publié dans une revue française spécialisée.



No de résolution
ou annotation

9.0 MOT DES REPRÉSENTANTS DES MINISTÈRES

Mme Renée Garon (MERN)

Comme nouveauté cette année, le congrès Québec Mines 2018 inclura un volet exclusivement « énergie ».

Mme Garon invite les membres à suivre de près cette activité et également à l'informer sur toutes réalisations innovantes de l'industrie minière.

Mme Esther Blais (MÉES)

Plan Nord :

L'avis de l'Institut a été demandé sur la revue de littérature relative au « *Portrait de la situation au nord du 49^e parallèle : état actuel, besoin en main-d'œuvre et en formation professionnelle, collégiale et universitaire* ». M. Marquis déplore toutefois que le délai pour transmettre cet avis n'ait été que d'une semaine. Cette période étant insuffisante pour consulter les membres du conseil, il a produit un avis personnel n'engageant que son opinion, plutôt ce celui de l'Institut à l'égard de ce rapport.

Mme Blais propose d'organiser avec son équipe une présentation de l'avancement des travaux lors de la prochaine séance du conseil de l'Institut. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 11 décembre 2018, à Montréal.

La prochaine étape prévue dans le cadre des travaux de l'Étude est une brève recherche documentaire et des analyses de type étalonnage « benchmark » afin de dresser un portrait des meilleures pratiques de formation en milieu isolé ou nordique et afin de dresser un portrait des meilleures pratiques d'insertion socioprofessionnelles pour la clientèle autochtone.

M. Jean Sébastien Drapeau (MÉES)

Avancement des travaux de mise à jour des programmes d'études :

Forage et dynamitage

Le projet de programme a reçu un avis positif du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) à l'été 2018.

Les travaux d'analyse d'incidences financières sont en voie de finalisation. Pour l'heure, l'équipe de production ne voit pas la pertinence d'inclure un simulateur aux équipements financés par le MÉES, aux fins de l'enseignement. Toutefois, une dernière validation sera effectuée pour examiner, par exemple, une possibilité d'achat facultatif en remplacement d'autres équipements.

Extraction de minerai

Le programme d'études révisé est en finalisation. Le projet de programme sera présenté au CNPEPT à l'hiver 2019. L'équipe de production prévoit inclure les simulateurs aux équipements financés par le MÉES, aux fins de l'enseignement.

Nouvelles mesures incluses aux Règles budgétaires des commissions scolaires 2018-2019.

Une première mesure vise à soutenir un déploiement plus flexible de l'offre de formation. Il s'agit par exemple de favoriser l'organisation de la formation à un niveau régional ou de rapprocher les points de services des clientèles. La deuxième mesure vise à encourager la mobilité interrégionale des élèves. Un soutien financier peut être accordé pour couvrir par exemple les frais de transport ou de logement. Un volet de mobilité intrarégionale est aussi intégré à la mesure.

Monsieur Denis Daigle quitte l'assemblée, il est 11 h 47.



No de résolution
ou annotation

Mme Renée-Claude Baillargeon (MTESS)

- 1) Des postes de conseiller en partenariat du MIDI (immigration) viennent tout juste d'être implantés dans chacune des régions du Québec.

Les services du MIDI destinés aux municipalités, aux organismes communautaires et aux entreprises sont déployés graduellement sur tout le territoire, par l'intermédiaire du réseau de Services Québec. La présence de ces conseillers permet d'offrir des services de proximité aux partenaires régionaux, de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et inclusives et d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration. Plusieurs régions se voient confrontées à une rareté de main-d'œuvre grandissante pour laquelle l'immigration devient une des solutions intéressantes. Le réseau de Services Québec permettra au MIDI d'assurer une présence forte en région pour mieux répondre à ces besoins.

- 2) Stratégie nationale de formation de la main-d'œuvre : Mme Baillargeon propose de faire une présentation spécifique au conseil de l'Institut sur cette nouvelle stratégie. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 11 décembre 2018, à Montréal.
- 3) Les bons coups de Services Québec en entreprise seront publicisés dans chacune des régions. Mme Baillargeon s'assurera d'avoir l'information de ses collègues des régions minières pour nous informer.
- 4) Un projet a été réalisé à Lebel-sur-Quévillon qui consistait à amener 15 immigrants et leurs conjointes habitant la région de Montréal pour stimuler leur intérêt à occuper un emploi en région dans le secteur minier en participant à un séjour exploratoire. Ce projet novateur regroupait plusieurs partenaires, notamment le Centre de formation professionnelle de la Baie-James, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et la mine Nyrstar.

Par ce projet, le Centre de formation professionnelle de la Baie-James et la CSMB proposent, non seulement un projet d'études en extraction du minerai chez Nyrstar, mais également un projet de vie et un projet familial.

Ce séjour exploratoire a permis également de faire connaître le milieu et ses services, les avantages de vivre en région nordique et de se familiariser avec les ressources des différentes organisations présentes.

Au terme de cette expérience, 12 élèves entreront en formation à la mine Nyrstar dès le mois d'octobre et un deuxième groupe est déjà prévu pour le printemps prochain.

Cette première initiative au Québec s'inscrit dans les orientations de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, de même que dans la Politique de réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

10.0 AUTRES SUJETS

10.1 Maillage avec les organismes régionaux

M. Simard soulève l'importance développer davantage la collaboration des organismes régionaux dans le cadre de nos représentations futures.

11.0 PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

M. Belleau rappelle que la prochaine séance se tiendra le 11 décembre 2018, à Montréal.

12.0 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE les points de l'ordre du jour ont tous été traités.



No de résolution
ou annotation

INM-18-19-322

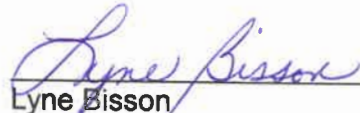
IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Sylvain Blais.

QUE l'assemblée soit levée. Il est 12 h 11.

ADOPTÉE



Guy Belleau
Président



Lyne Bisson
Secrétaire générale



No de résolution
ou annotation

